

Rapport  
d'activité  
**2019**





## Le mot de la Présidente

Une équipe pour des apparts, ou plutôt non, une équipe pour des « A Part », ou encore, une super équipe pour Equip'Apparts !

Daphnée, Sonja, Anne et Anne, Joël, Nadine, Marco, Vanessa, Justine, Florence, c'est l'équipe. Pas n'importe laquelle, une équipe composée de collaborateurs/trices issus/es de RIFA<sup>1</sup> et Reper, avec M. Davide D'Onofrio comme responsable.

Jean, Ludovic, Simone... sont ces hommes et ces femmes « A Part ». « A Part », car ils/elles sont à part de notre société, mais avec leur sensibilité, avec leur personnalité, avec leur marginalité, avec leur intégrité. Ces « A Part » parfois si liants et attachants, ces « A Part » qu'Equip'Apparts veut avec un Toit, avec un chez-eux/elles, avec un réseau, avec des créneaux.

Equip'Apparts, c'est aussi des logements à Fribourg. Equip'Apparts, c'est l'ambition de grandir, que ce soit au niveau de l'équipe, mais aussi par rapport au logement. Equip'Apparts, c'est permettre l'accès au logement, droit constitutionnel<sup>2</sup> de tout/e fribourgeois/e. Equip'Apparts, c'est favoriser le maintien dans le logement par des accompagnements personnalisés, adaptés et de proximité.

Equip'Apparts, c'est une sécurité, que ce soit pour les bénéficiaires, les propriétaires, les régies, le voisinage, la société.

**Emmanuelle Barboni**

Présidente

<sup>1</sup> RIFA : Réseau des Institutions Fribourgeoises Addictions (Torry, Tremplin, Radeau)

<sup>2</sup> Selon la Constitution du canton de Fribourg du 16 mai 2004 : art. 36-1 « Toute personne dans le besoin a le droit d'être logée de manière appropriée, d'obtenir les soins médicaux essentiels et les autres moyens indispensables au maintien de sa dignité. »

## Le mot du Chef de projet

### Un toit n'est pas un logement

Au cours des 12 derniers mois, Equip'Apparts compte 18 arrivées et 8 départs, avec une augmentation des suivis en cours équivalant à 52% par rapport à la phase projet. Les nouveaux suivis se répartissent à part égale entre les trois volets de notre mission et l'accompagnement dans la gestion du premier logement complète à ce jour les motifs de la demande d'intervention.

Notre parc d'appartements s'est aussi agrandi. Par la signature de six nouveaux baux obtenus sur le marché libre de l'immobilier, les régies sont devenues notre principal partenaire. Ce résultat doit être compris à sa juste valeur ; l'accès à un logement reste périlleux pour les personnes qui s'adressent à notre Association. Le nombre de logements en lien direct avec Equip'Apparts augmente lentement, peut-être, mais sûrement : aucune rupture de bail n'est à signaler pour l'ensemble des appartements que nous suivons.

La stabilité au niveau du logement n'est qu'un premier pas, mais un pas fondamental pour essayer d'améliorer encore davantage la qualité de vie du bénéficiaire. Elle a un impact positif non seulement sur son bien-être mais elle facilite aussi le travail des professionnels qui gravitent autour de la personne.

Pour la première fois, nous signalons deux ruptures de contrat d'accompagnement en raison d'une non-collaboration du bénéficiaire : notre équipe se rend à domicile, mais c'est au locataire d'ouvrir la porte et de nous accueillir chez lui. Il est évident que l'absence de logement et, parfois, la pression du réseau, ne permettent pas à certains bénéficiaires de choisir librement notre intervention. Néanmoins, la durée des suivis de plus d'une année est signe de la qualité de l'accompagnement apporté par notre équipe mobile.

Le contexte de travail n'est pas des plus simples : le bas seuil d'accès, l'approche selon les principes du Housing First et de la Réduction des risques et, au final, la gestion des comportements liés à l'addiction impliquent un accompagnement éducatif à haut seuil de tolérance. Malgré les difficultés, les horizons professionnels différents ainsi que la distance géographique structurelle, l'équipe partage des valeurs et œuvre en conséquence. Un des objectifs que l'équipe se fixe pour l'année à venir est celui d'explicitier ces valeurs.

Les motifs des suivis qui durent bientôt depuis trois ans sont bien évidemment le besoin en accompagnement, mais aussi la gestion de la colocation puisqu'il s'agit d'une solution de logement temporaire qui ne favorise pas une gestion autonome du lieu de vie.

Un décès, le deuxième depuis la naissance d'Equip'Apparts, est la raison du suivi le plus court.

En seulement trois ans d'activité, nous ne pouvons que constater qu'Equip'Apparts est aussi un réel service d'urgence au sein du dispositif d'hébergement cantonal, ceci toutefois pour une minorité de situations, certaines anonymes et d'autres bien connues : une consommation importante et à risque, un logement insalubre ou la survie à la rue, le manque de confiance en soi et dans les Institutions d'aide. Bref, une santé physique et psychique fatiguées, affaiblies. Malgré tout.

Notre mission est d'assurer avant tout, aux personnes en situation d'addiction et de précarité, un lieu de vie digne. Parfois, une mort digne.

### Un logement n'est pas qu'un toit

**Davide D'Onofrio**

Chef de projet

## Le regard des bénéficiaires

« L'appartement d'Equip'Apparts m'a permis de me stabiliser, de reprendre un traitement et un suivi, il m'a permis aussi de revoir un peu plus ma famille. »

« Cet appartement m'a offert la sécurité. Avoir son chez-soi, pouvoir fermer sa porte à clé, être tranquille, c'est très important. Je prends vraiment cet appartement comme un tremplin et là, je suis confiant de pouvoir aller de l'avant. »

« Equip'Apparts, ça permet aux personnes qui ne croyaient plus en elles de pouvoir se dire qu'elles peuvent encore s'en sortir. Pour moi, heureusement qu'ils étaient là, parce que sinon je serais encore dans la rue. »

« Equip'Apparts, ils m'ont redonné l'envie de vivre. Je ne suis pas dépressif, je ne suis pas suicidaire, mais ils m'ont donné envie de poursuivre ma vie. »

« L'accès à Equip'Apparts m'a permis de retrouver une dignité, tout simplement une dignité. »

### EXTRAITS D'ENTRETIENS

**Olivier Schmid**  
Evalueur

## L'Association

Davide D'Onofrio – Chef de projet (60%)  
 Mme Yolanda Rozas – Comptable (10%)  
 M. Joël Gonçalves – Intervenant social (40%)

Mme Emmanuelle Barboni – Présidente  
 Mme Anne Turin – Educatrice (10%)  
 M. Marco Wust – Educateur

**Le Radeau**

Mme Michelle Constantin – Vice-Présidente

**Les Traversées**

M. Philippe Cotting – Membre du comité  
 Mme Daphné Ducrest – Educatrice (10%)

**REPER**

M. Jean-Luc Kuenlin – Membre du comité

**FFJ**

M. Thierry Radermecker – Membre du comité

Mme Nadine Bieri – Alcoologue (10%)

Jusqu'à juin 2019

Mme Sonja Birbaum – Alcoologue (10%)

Dès septembre 2019

**Le Torry**

M. Cédric Fazan – Trésorier

Mme Florence Knopf – Educatrice (10%)

Jusqu'à juillet 2019

Mme Anne Maendly – Educatrice (10%)

Dès septembre 2019

Mme Vanessa Berno – Assistante sociale (10%)

Jusqu'à septembre 2019

Mme Justine Fazan – Assistante sociale (10%)

Dès septembre 2019

**Le Tremplin**

## Les bénéficiaires

### 37 personnes suivies au cours des 12 derniers mois

4 femmes, 33 hommes  
 de 19 à 59 ans (42 ans d'âge moyen)  
 29 suivis actuellement en cours

### 14 suivis Housing First

Appartements accompagnés pour personnes en situation de non-logement ou de logement précaire

### 13 suivis Maintien à domicile

Intervention préventive pour éviter la perte du bail

### 10 suivis Post-institutionnels

Aide à l'accès et au maintien à domicile pour les personnes au terme d'un séjour résidentiel

### Fréquence des visites

4/mois (35%)

2/mois (27%)

1/mois (24%)

4/ans (14%)

### Durée des suivis

Moyenne : 1 ans et 2 mois

Le plus court : 4 mois

Le plus long : 2 ans et 10 mois

### Fin de suivis

Vie autonome (4)

Non-collaboration (2)

Fin subvention (1)

Décès (1)

### Collaborations

Ville de Fribourg (17)

Service social Tremplin (6)

Villars-sur-Glâne (3)

Marly, Bulle, Romont (2)

Le Mouret, La Sonnaz, Le Gibloux,

Estavayer-le-Lac, Probation (1)

### Services payeurs

Services sociaux régionaux (54%)

Assuranceinvalidité (41%)

Justice (5%)

## Les logements

### **6 nouveaux appartements**

Normes AI (5)  
Normes Aide social (1)

### **Bailleur**

Régies (10)  
Fondation Le Tremplin (9)

### **Lien avec les baux**

Sous-location (15)  
Co-garantie (4)  
Sans lien (18)

### **Géographie**

Fribourg ville (21)  
Grand Fribourg (9)  
Canton Fribourg (7)

### **Motif de la demande**

Absence de logement (12)  
Sortie institutionnelle (10)  
Résiliation de bail (5)  
Conditions de logement inadéquates (3)  
Aide à la gestion du logement (3)  
Premier logement (3)





## Comptes 2018



## Comptes 2018

L'exercice comptable 2018 se clôture avec un bénéfice de CHF 18'887.37 contre une perte de CHF 95'289.49 à la fin de l'exercice 2017.

Cette importante augmentation du résultat s'explique par l'ajustement des tarifs horaires en 2018 ainsi qu'un accroissement significatif des maintiens à domicile.

Ce bénéfice, faisant partie des fonds propres de l'association, permet de diminuer la perte reportée. Les capitaux propres passent donc de CHF -65'289.49 à CHF -46'402.12.

Les liquidités de l'association étant bonnes, nous avons pu procéder, durant l'année 2019, à un remboursement de la dette du Tremplin de CHF 30'000.-. Nous avons pu également investir dans l'achat de tablettes informatiques afin d'améliorer et faciliter le travail de nos collaborateurs.

La révision des comptes de l'année 2017 ayant eu lieu tardivement, nous avons mis en place un système de numérotation des pièces à partir de l'exercice 2019.

**Yolanda Rozas**

Comptable

**Bilan au 31 Decembre**

	<b>2017</b>	<b>2018</b>
	CHF	CHF
<b>Actif</b>		
Actif circulant		
Liquidités		
banque	73'512.80	155'061.50
Créances résultant de ventes et des prestations		
envers des tiers	7'300.00	8'317.80
Autres créances		
dépôt de garantie de loyer	2'250.00	9'451.35
Actifs de régularisation	5'647.25	2'499.34
<b>Total Actif circulant</b>	<b>88'710.05</b>	<b>175'329.99</b>
Actif immobilisé		
Immobilisation corporelle		
mobilier	1'200.00	900.00
<b>Total Actif immobilise</b>	<b>1'200.00</b>	<b>900.00</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>89'910.05</b>	<b>176'229.99</b>

	<b>2017</b>	<b>2018</b>
	CHF	CHF
<b>Passif</b>		
Capitaux étrangers		
Créanciers	24'386.99	28'389.46
Autres dettes à court terme		
avances	250.00	0.00
dépôt clés	200.00	200.00
Autres dettes à long terme		
C/C Le Tremplin	127'067.55	194'042.65
Passifs de régularisation	3'295.00	0.00
<b>Total capitaux étrangers</b>	<b>155'199.54</b>	<b>222'632.11</b>
Capitaux propres		
Capital	30'000.00	30'000.00
Résultat reporté	0.00	(95'289.49)
Résultat de l'exercice	(95'289.49)	18'887.37
<b>Total capitaux propres</b>	<b>(65'289.49)</b>	<b>(46'402.12)</b>
<b>Total du passif</b>	<b>89'910.05</b>	<b>176'229.99</b>

<b>Compte de resultat de l'exercice</b>	<b>2016/2017</b>	<b>2018</b>
	CHF	CHF
Prestations d'accompagnement	16'275.00	46'324.56
Loyers encaissés	71'158.00	68'167.50
Cotisations	20.00	120.00
Donateurs	50'030.00	77'560.00
<b>Total des recettes</b>	<b>137'483.00</b>	<b>192'172.06</b>
Loyers payés	(50'673.00)	(65'009.75)
Charges appartements	(23'313.30)	(6'278.65)
Frais locataires	(208.45)	(2'188.25)
<b>Marge brute</b>	<b>63'288.25</b>	<b>118'695.41</b>
Frais de personnel	(105'222.80)	(71'238.80)
Frais de locaux	(1'049.17)	(796.56)
Frais d'entretien	(789.55)	(82.35)
Honoraires et frais d'administration	(41'174.75)	(18'142.51)
Publicité et frais de représentation	(3'141.20)	(1'306.40)
Frais divers	(6'705.42)	(7'908.29)
Amortissements	(450.60)	(300.00)
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>(158'533.49)</b>	<b>(99'774.91)</b>
<b>Total des charges</b>	<b>(232'728.24)</b>	<b>(173'251.56)</b>
<b>Resultat d'exploitation</b>	<b>(95'245.24)</b>	<b>18'920.50</b>
Autres produits/(charges)		
Produits et charges financiers	(44.25)	(33.13)
<b>Total autres produits/ (charges)</b>	<b>(44.25)</b>	<b>(33.13)</b>
<b>Resultat de l'exercice</b>	<b>(95'289.49)</b>	<b>18'887.37</b>

# Rapport de vérification des comptes Equip'Apparts 2018

A l'attention de l'assemblée générale de novembre 2019

Madame la présidente,  
Mesdames, Messieurs,

En tant que vérificateur et vérificatrice des comptes Equip'Apparts pour la période comptable 2018, nous faisons office d'organe de révision, tel que mentionné dans les statuts. Il s'agit du second exercice de cette association et nous avons été désignés par l'assemblée générale du 6 novembre 2018.

En date du 23 septembre 2018, nous avons procédé à la vérification des comptes pour l'exercice qui va du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018. Nous avons effectué une vérification des soldes et des contrôles par sondage de la tenue des livres et détails des comptes ainsi que des pièces justificatives.

Le compte de pertes et profits totalise un total de recettes de CHF 192'172.06 et de charges de CHF 173'251.56, et l'exercice se solde par un excédent de produits de CHF 18'887.37.

Le bilan montre au 31 décembre 2018 un total actif/passif de CHF 176'229.99, et un capital propre négatif de CHF 46'402.12, après report du résultat précédent et addition du résultat de l'exercice, le capital restant inchangé à CHF 30'000.00. La dette à long terme vis-à-vis du Tremplin se situe à CHF 192'042.65, en augmentation de CHF 64'975.10. Cette situation met l'accent sur la fragilité financière de l'association et son besoin de parvenir à un financement adapté à ses charges.

Nous avons constaté que la comptabilité gérée par la comptable, Mme Rozas, est tenue avec clarté, exactitude et de manière complète. Le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité. Les écritures sont répertoriées et justifiées, parfois au moyen de tableaux très utiles, et les pièces exigées ont pu être produites et expliquées. Les quelques erreurs d'écritures constatées ont immédiatement pu être identifiées et corrigées.

Suite à notre contrôle, nous formulons par ailleurs les remarques suivantes :

- Ainsi que mentionné l'an passé, à l'avenir il serait opportun de procéder à une gestion complète des pièces comptables, par le biais d'une numérotation exhaustive des pièces, voire des imputations comptables des montants concernés.
- L'ensemble des pièces devrait être présent dans le classeur de l'année en cours, elles devraient être classées d'une manière claire et accessible, au besoin en copie pour les pièces qui concernent deux années comptables.
- Le système de classement des pièces et décomptes devrait être plus facile à utiliser.
- Les montants facturés par le Tremplin (p.ex. salaires, frais administratifs et de locaux) doivent faire l'objet d'une décision formelle de l'association, répertoriée quelque part. Le calcul de ces charges doit être produit au moment du contrôle sous la forme d'un tableau clair.

Suite à notre examen, nous recommandons à l'assemblée générale d'accepter les comptes et le bilan de l'association pour l'exercice 2018, tels qu'ils ont été présentés et d'en donner décharge à la comptable et au comité.

Nous tenons également à féliciter Mme Rozas pour son travail et sa collaboration.

Fribourg, le 10 octobre 2019

Les vérificateur et vérificatrice des comptes :

  
Olivier Spang

  
Jacqueline Portmann



**Association Equip'Apparts**

p.a. Fondation Le Tremplin  
Avenue de l'Europe 6  
CH-1700 Fribourg

+41 79 522 18 61  
info@equipapparts.com

equipapparts.com